



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'A.S IMT et de sa Section tennis le 25 août 2022 de 13h à 14h en présentiel et en visioconférence

Présents : Caroline COQUET, Frédéric CURMIN, Mourad DEBBABI, Stéphane DEHORS, Benoit JEAN, Olivier LEROY, François PEREZ, Céline BOUROUBI (visio), Audrey GALLINEAU (visio), Audrey HEINRY (visio), Ben HILL (visio), Xavier VASSEUR (visio)

Représentés : Stéphane BEGOM, Sylvie BOURDARIAS, Marie-Christine FLORENTIN, Andrea MICHEAUX, Miroslav SETKIC, Séverine VIALAT

Ordre du jour

Ouverture de la séance à 13H07

1. Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire par le Président de l'A.S IMT Evry et le Président de la section tennis.

18 personnes présentes ou représentées.

La majorité est à 10 voix.

Président de séance : Benoît JEAN.

Secrétaire de séance : Caroline COQUET.

2. Rapports moraux 2021/2022 par le Président de l'A.S IMT Evry et le Président de la section tennis – information

Présentation du bilan moral 2021/2022 par Benoît JEAN.

- 72 personnes ont adhéré durant l'année 2021/2022, soit 7 adhésions de plus par rapport à l'exercice précédent mais 55 adhésions de moins qu'en 2018.
- Les événements sportifs suivants avaient été envisagés :
 - 1/2 journée sport personnel
 - A eu lieu le 9 juin 2022
 - Autres événements sportifs
 - Tournoi de tennis en double le 24 juin 2022 pour les adhérents de la section tennis
 - Les autres activités n'ont pas été organisées par faute de temps des membres du conseil d'administration
 - Championnat Corporatif de tennis
 - Sénior messieurs : 1 équipe engagée 2eme division
 - Open de l'A.S IMT Evry 2022 (du 4 avril au 28 avril 2022)
 - Environ 160 joueurs inscrits
 - Equipe Projet GATE : participation à l'organisation
 - Implication AS IMT : Stéphane DEHORS et Benoît JEAN co-tuteurs
 - Achats divers effectués :
 - Petit matériel : accessoires pilates, balles de tennis



3. Rapport financier 2021/2022 de l'A.S IMT Evry et de sa section tennis par le Trésorier de l'A.S IMT Evry- information

Présentation du bilan financier 2021/2022 et vote par voie électronique.

Recettes : 3 615 €

Dépenses : 3 738.08 €

Il y a 4 494,48 euros en banque au 22 août 2022.

4. Vote du quitus – Vote

Proposition de résolution : L'assemblée Générale donne quitus aux administrateurs.

Pour : 18 voix

Abstention : 0

Contre : 0

La résolution est adoptée.

5. Présentation des projets 2022/2023 par le Président de l'A.S IMT Evry et par le Président de la section tennis – information

Présentation des projets par Benoît JEAN.

- Les adhésions reprendront en septembre 2022 pour une reprise des activités prévue début octobre
- Organisation 1/2 journée sport personnel
 - Date prévisionnelle : à définir si les mesures sanitaires le permettent
 - Challenge sportif par équipes
 - Nouvelles épreuves par équipe et en libre
- Autres événements sportifs organisés en fonction des disponibilités des membres de l'AS IMT
 - Sortie Bowling
 - Sortie Karting
 - Pétanque
 - Initiation aviron
 - Initiation golf (practice)
 - Sortie escalade
 - Ouvert à propositions, en fonction du budget voté
- Mise en place de billetteries, entrées événements sportifs ...
- Mise en place de cours encadrés tout au long de l'année
- Championnats organisés
 - Championnats corporatifs de tennis Séniors dames (1 équipe) et messieurs (1 équipe)
 - Open de l'A.S IMT Evry (du 3 au 27 avril 2023) Tournoi CNGT 3 étoiles homologué par la FFT
 - 1 Equipe Projet GATE
 - Dotation 10 K€
- Achats divers
 - Remboursement des licences de tennis et achat de petit matériel

6. Informations concernant les règles liées au certificat médical et présentations des activités sportives et du planning des cours - information

Les certificats médicaux sont toujours valables 3 ans. Il est nécessaire que le sport pratiqué soit en adéquation avec le sport indiqué sur le certificat médical.

Le planning des cours est présenté à titre informatif car il peut encore évoluer en fonction des disponibilités des professeurs de sport.



7. Présentation du budget prévisionnel 2022/2023 de l'A.S IMT Evry et de la section tennis par le Trésorier de l'A.S IMT - Vote

Recettes prévisionnelles proposées : 4 000 €
Dépenses prévisionnelles proposées : 6 700 €

Proposition de résolution : L'assemblée Générale donne quitus aux administrateurs.

Pour : 18 voix

Abstention : 0

Contre : 0

La résolution est adoptée.

8. Vote sur la révision du tarif pour l'activité futsal et l'activité badminton - vote

Le CA de l'AS IMT propose d'instaurer une participation financière des adhérents qui souhaitent pratiquer le futsal et/ou le badminton. Cette participation servirait à acheter du matériel (ballon, chasuble, volants, raquettes, filet,...). Le CA propose une participation de 20 euros annuel pour chacune de ces activités ou de 10 euros par semestre pour chacune de ces activités si l'adhérent arrive en cours d'année.

Les adhérents inscrits à au moins une activité encadrée sont exonérés de payer pour l'activité futsal et/ou l'activité badminton.

Proposition de résolution : L'assemblée Générale donne quitus aux administrateurs.

Pour : 15 voix

Abstention : 3 voix - Frédéric CURMIN – Mourad BEDDABI - Miroslav SETKIC (pouvoir)

Contre : 0

Après étude des documents officiels régissant l'association, la résolution bien qu'adoptée ne sera pas appliquée car le règlement intérieur de l'AS IMT n'autorise pas la tarification des activités libres.

9. Election des membres du Conseil d'Administration de l'A.S IMT Evry – Vote

- Membres sortants se représentant :
 - Caroline COQUET – élue à l'unanimité
 - Stéphane DEHORS – élu à l'unanimité
 - Olivier LEROY – élu à l'unanimité
 - François PEREZ – élu à l'unanimité
- Membres sortants ne se représentant pas :
 - Benoît JEAN
- Candidats se présentant :
 - Fanny ASTGEN – élue à l'unanimité
 - Frédéric CURMIN – élu à l'unanimité
 - Mourad DEBBABI – élu à l'unanimité
- 5 places restent vacantes

Proposition de résolution : L'assemblée Générale élit les candidats proposés.

Pour : 18 voix

Abstention : 0

Contre : 0

La résolution est adoptée à l'unanimité.



10. Election des membres du Conseil d'Administration de la section tennis - Vote

- Membres sortants se représentant :
 - Frédéric CURMIN – élu à l'unanimité
 - Stéphane DEHORS – élu à l'unanimité
 - François PEREZ – élu à l'unanimité
- Membres sortants ne se représentant pas :
 - Aucun
- Candidats se présentant :
 - Olivier LEROY – élu à l'unanimité
 - Mourad DEBBABI – élu à l'unanimité
- 7 places restent vacantes

Proposition de résolution : L'assemblée Générale élit les candidats proposés.

Pour : 18 voix

Abstention : 0

Contre : 0

La résolution est adoptée à l'unanimité.

11. Fin de séance

La totalité des points à l'ordre du jour ayant été abordée, la séance est levée à 14H17.

Fait à Evry Courcouronnes, le 26 août 2022

Signature du président de
séance
Benoît JEAN

Signature du secrétaire de
séance
Caroline COQUET